

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

GHISONACCIA – 2018

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

PLAN

A) LE CONTEXTE 2018

- 1) la croissance de la zone Euro gagne de l'allure.
- 2) Croissance : le moteur de l'économie française repart fort en 2018.
- 3) la Corse – des signes encourageants.

B) LE BUDGET DE LA VILLE

- 1) Fiscalité et dotations
 - a) Fiscalité
 - b) Dotations
- 2) Prospective financière
 - a) La section de fonctionnement
 - b) La section d'investissement
 - c) L'endettement

C) CONCLUSION

D) LES BUDGETS ANNEXES

- 1) Budget Assainissement 2017
- 2) Budget CCAS 2017
- 3) Budget du lotissement Fitelle 2017

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

A) LE CONTEXTE 2018

1) La croissance de la zone Euro gagne de l'allure

- La commission Européenne prévoit une véritable accélération de la croissance pour 2017 (+1.7%)
- Le pic semble avoir été atteint en 2017 porté par :
 - Une consommation privée toujours solide,
 - Une véritable reprise de l'investissement,
 - Une demande extérieure dynamique.
- Cependant, la reprise depuis 2013 semble néanmoins timide lorsqu'on la compare à d'autres épisodes de reprise éco, dans le passé.

En cause les forts taux d'endettement des ménages, des entreprises, des banques et des Etats qui limitent les marges de manœuvre au niveau de la consommation, des investissements et des politiques budgétaires.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

- De plus, malgré la baisse continue du nombre de chômeurs, les salaires en zone Euro augmentent moins vite qu'avant la crise et l'inflation reste faible.
- Bien que solide en apparence, l'activité éco dans la zone Euro reste convalescente et dépend beaucoup du soutien de la politique monétaire accommodante de la Banque Centrale Européenne (B.C.E.).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

2) Croissance : le moteur de l'économie française repart fort en 2018

- Selon l'INSEE, les clignotants de l'économie française repasse dans le vert. La croissance repart tout comme le pouvoir d'achat alors que le taux de chômage devrait chuter à 9.4%. Les prévisions de l'INSEE laissent présager une année dynamique.
- L'année 2017 devrait révéler une croissance de 1.9% et cette cadence soutenue devrait se maintenir début 2018.
- Le PIB devrait augmenter de 0.5% sur le 1^{er} trimestre 2018 et de 0.4% au 2^e trimestre pour obtenir un acquis de croissance à fin juin à 1.7%. Ce qui serait un bon cru pour la croissance.
- La confiance est revenue. L'optimisme des chefs d'entreprises contribue nettement à ce redressement : le climat des affaires a en effet atteint en novembre 2017 son plus haut niveau depuis 2008.
 - Autre la production qui devrait rester dynamique dans l'industrie et les services ...
 - Les investissements des entreprises devraient rester solide et progresser,
 - Une envolée des exportations devrait avoir lieu avec le rattrapage des livraisons d'airbus, les bonnes exportations agricoles et le redressement du tourisme après les attentats.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

- En 2018, le commerce extérieur ne devrait plus peser négativement sur la croissance, du jamais vu depuis 5 ans.
- En revanche, le pouvoir d'achat des ménages devrait pâtir début 2018 du regain d'inflation et des mesures fiscales :
 - Hausse de la CSG,
 - Taxe sur le tabac,
 - Taxe sur les produits pétroliers...
- La réduction de la taxe d'habitation n'interviendra qu'en fin d'année !
De fait, la consommation des ménages devrait ralentir et progresser de seulement 0.3% par trimestre d'ici la mi 2018.
- Dans la loi de Finance pour 2018, l'enveloppe de concours aux collectivités est désormais figée. C'est la fin des ponctions de l'Etat. Les mesures concernant les collectivités territoriales s'articulent autour de 4 grands axes :
 - le maintien des dotations de l'Etat
 - la DGF se stabilise à 30, 98 Milliards d'euros (+0.4%)
 - la DSR et la DSU progresseront d'au moins 90 Millions d'euros (+6.3%),
 - les concours d'investissement local sont revu à la hausse :
 - Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR) +10%
 - Dotations de soutien à l'investissement local (DSIL) +50%
 - la réserve parlementaire, supprimée est réinjectée dans ces dernières.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

L'ensemble de ces crédits doit accompagner la transformation des territoires (ruralité – métropoles - numérique ...)

Ce maintien des dotations de l'Etat doit s'accompagner d'un engagement des collectivités territoriales à réduire progressivement leurs dépenses de fonctionnement.

➤ La réforme de la taxe d'habitation

La compensation de l'exonération et des dégrèvements de la taxe d'habitation seront neutre pour les collectivités.

➤ Le transfert d'une part de la TVA aux régions en lieu et place de la DGF qui leur était versée.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

3) La Corse, des signes encourageants

➤ L'emploi régional confirme son dynamisme

En Corse, la croissance de l'emploi salarié marchand se poursuit (+1.5%), Sur un an, le rythme des créations est également plus soutenu en Corse (+3.1%) qu'au niveau national (+1.6%).

L'emploi régional est stimulé par l'embellie des services marchands, du commerce et de l'industrie. En revanche, la construction perd des emplois.

➤ Le taux de chômage recule ... mais le nombre de demandeurs s'étoffe

Le taux de chômage insulaire poursuit la baisse amorcée il y a un an mais il reste supérieur au taux de la France (9.2%) et en 4^e position de l'ensemble des 13 régions.

La hausse du nombre des demandeurs d'emploi est plus modérée (+1.8%) que celle observée au niveau national (+2.2%). Cela concerne les +50 ans et les -25 ans. Au niveau infrarégionale, la situation est plus favorable en Haute Corse avec -0.2% de demandeurs d'emploi contre plus 4.1% en Corse du Sud.

➤ Des autorisations de construction en hausse surtout en Haute Corse, elles chutent en Corse du Sud suite au pic de 2016. Mais la croissance du nombre de logements qui est de plus de 9.9% en Haute Corse, reste forte en Corse du Sud +62.9%.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

➤ Stabilité des créations et baisse des défaillances d'entreprises

La hausse des créations d'entreprises, y compris micro-entrepreneurs, ralentit (+0.3%) mais résiste face à la tendance nationale (-1.5%). Les créations régionales se redressent (+5%) alors qu'elles deviennent atones au niveau national (+0.5%). L'amélioration de la situation des entreprises est nette en Corse du Sud (-10.8%) comme en Haute Corse (-7.4%) .

➤ Le transport des voyageurs se porte bien

Le transport aérien s'intensifie et le transport maritime gagne des passagers. Sur un an, la Corse accueille plus de 1 million de voyageurs. Leur nombre progresse de 17% par an, ce qui génère de belles retombées sur l'hôtellerie.

Concernant le fret, le trafic total s'intensifie grâce à l'augmentation du trafic de roll (+1.9%) car celui de la construction, du gaz et des hydrocarbures a diminué.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

B) LE BUDGET DE LA VILLE

1) Fiscalité et dotations

a) La fiscalité

■ Tous niveaux confondus, les marges de manœuvre financière des collectivités territoriales s'observent à la baisse et certaines ont même été contraintes, soit d'accroître leur pression fiscale durant les exercices écoulés, soit de diminuer le périmètre de leur action.

■ A Ghisonaccia grâce à une gestion rigoureuse de ses ressources, la municipalité parvient cette année encore à ne pas augmenter les taux de fiscalité, et ce pour la 10^{ème} année consécutive. Le périmètre d'actions a même été renforcé et demeure de qualité.

- Acquisition de matériel pour le gymnase et la plage (structure gonflable),
- Actions en faveur d'une politique de santé (permanence des femmes, lutte anti-vectorelle, partenariat CPAM, ...),
- Retour à la semaine des 4 jours mais pérennisation des activités sur le temps méridien,
- Mise en place de l'accueil de loisirs pour le mercredi en plus de ce qui existait durant les vacances scolaires,
- Mise en place de 2 services de restauration,
- Ouverture d'une classe supplémentaire,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

- Requalification des voiries, trottoirs et éclairage public,
- Poursuite des travaux dans le cadre de l'assainissement et du pluvial,
- Acquisitions foncières pour le développement du logement (logements de la Poste et LINARI II),
- Réhabilitation et extension de la caserne des pompiers,
- Installation d'un colombarium,
- Et surtout l'acquisition de Linari II pour la mise en place à un véritable pôle Emploi- Formation – Insertion.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

b) Les dotations

- 2018 annonce la fin des ponctions de l'Etat. La contribution au redressement est figée à partir de 2017 pour les communes de + 3000 habitants (déduite de la dotation forfaitaire).

- Pour la ville de Ghisonaccia,

- en 2013	- 792 382 €
- en 2014	- 770 029 €.
- en 2015	- 711 980 €
- en 2016	- 655 386 €
- en 2017	- 631 461 (- 23 925€).

- Les mécanismes de péréquations ont été revalorisés en 2017. Pour 2018, les concours de péréquations (DSU et DSR) devraient encore être relevés.

- La Dotation de Solidarité Rurale DSR (péréquation verticale) de la ville de Ghisonaccia poursuit aussi sa progression :

- 315 816 € en 2014
- 360 719 € en 2015 (+ 45 000 €)
- 399 827 € en 2016 (+38 000 €)
- 455 673 € en 2017 (+ 55 846 €).

- Les dispositifs de péréquation horizontale sont toujours en chantier, pour les rendre plus efficaces, ainsi le FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales), qui est destiné à accompagner la réforme de la TP en permettant un prélèvement des communes les plus favorisées par l'évolution du paysage fiscal, bénéficiera encore pour 2018 au niveau national d'une pérennisation du volume de 1 milliard d'euros.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

■ Mais, le seuil d'effort fiscal autorisant à bénéficier du FPIC étant de 1, la Communauté de Communes du Fiumorbu Castellu malgré son positionnement dans le premier quart des plus défavorisés va perdre son éligibilité car son effort fiscal est de 0.94 (habitants pas assez imposés). La commune de Ghisonaccia est alors concernée par cette perte du FPIC. La garantie spécifique aux sorties prévoit 85% de la Dotation en 2018, 70% en 2019 puis 0% en 2020.

■ En résumé, pour 2017, la baisse de la DGF (moins 24 000 euros) est compensée par les évolutions positives des dispositifs de péréquation : + 55 000 € de DSR.

L'augmentation de la fiscalité démontre aussi le dynamisme de la commune.

■ En effet, les dotations/subventions (1 612 746 €) et les recettes fiscales (1 972 000 €) représentent successivement 39 % et 47.74 % des recettes réelles de fonctionnement.

Parmi lesquelles, il faut noter 237 000 € de revenus des immeubles soit 5.73 % des recettes réelles. Ces loyers, sans LINARI II encore, couvrent largement les intérêts générés par l'emprunt.

■ En revanche, si nous souhaitons maintenir un niveau de recette nous permettant de poursuivre nos investissements et de développer d'avantage encore nos services à la population, il va devenir nécessaire et urgent de travailler sur :

- La taxe d'aménagement ,
- La participation pour l'assainissement collectif,
- La hausse des prix de certaines prestations (Restauration scolaire, Accueil de loisirs, garderie, ...),
- L'actualisation de l'ensemble des bases fiscales.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

2) Prospective financière

- Si la rétrospective s'appuie sur des données chiffrées, la prospective repose sur des hypothèses. En ce qui concerne le Budget de la Ville, la base de travail a été la suivante :

- Évolution des dépenses courantes de fonctionnement maîtrisée, mais tout de même en légère augmentation par la volonté de maintenir un service public de qualité, voir même de créer de nouveaux services.

- Prise en compte des subventions d'investissement sur la base d'arrêtés effectivement reçus, qui signifient un engagement financier certain. Les autres financements sont inscrits au fur et à mesure par DM, afin d'assurer une véritable sincérité budgétaire.

- Des emprunts uniquement liés pour mener la politique d'acquisition foncière sur laquelle l'équipe municipale s'était engagée et la réalisation de projets structurants lourds. (Linari II)

- Pas d'augmentation des taux de fiscalité.

TH 16.04% contre 20.03% sur la Haute Corse

TFB 3.58% contre 9.72% sur la Haute Corse

TFNB 36.20% contre 57.24 sur la Haute Corse

CFE 8.16% contre 15.63 sur la Haute Corse

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

a) La section de fonctionnement

En 2017, les dépenses réelles passent de 3 224 361 € à 3 015 285 €.

(On voit là une véritable maîtrise des dépenses publiques avec une baisse de 6%.)

et les recettes réelles passent de 3 998 605 € à 4 130 596 €.

(... courbe inversée par rapport à la normale avec une croissance des produits plus élevés (+3.30%) que celles des charges - 6%).

Voici quelques unes des principales actions menées par la municipalité en 2017 en faveur des Ghisonacciais.

- Faire de la politique éducative en direction des enfants et de la jeunesse la priorité n°1.
Avec le retour de la semaine des 4 jours, les activités ont été pérennisées sur le temps méridien (soit 7000 €/ mois). Ce sont près de 160 enfants qui sont accueillis sur deux services de restauration. Un accueil de loisirs a été mis en place pour le mercredi au coté de celui qui existait durant les vacances scolaires. C'est aussi l'équipement d'une classe supplémentaire chaque année et le soutien à la vie scolaire (Cars 10 000 €, Sorties, Fournitures 25 000 €)
- La mise en place de manifestations permettant aux Ghisonacciais quel que soit leur âge, d'organiser au mieux leur temps libre : fête des associations, conférences, concerts, expositions, rencontre/dédicace, marché aux fleurs, Saint Michel, Fête de la science, Téléthon, rallyes, journée bleue, fête de Noël....

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

- La poursuite d'une véritable politique des ressources humaines maîtrisée mais professionnalisante, qui représente 47 % du budget (+60% au niveau national). La volonté serait de maintenir ce niveau de masse salariale sachant que si les services augmentent le besoin en personnel augmente également. A l'avenir toute mobilité ou départ en retraite s'accompagnera d'une réorganisation des missions et des emplois du temps. Une attention particulière sera portée à la qualification du personnel afin d'avoir une gestion pluriannuelle de la masse salariale efficace et efficiente. Il va falloir apprendre à réaliser les mêmes missions, avec des équipes plus restreintes pour pallier également à la réforme du Régime Indemnitaire, la modernisation des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations et aux augmentations légales (grade – échelon) dû à l'ancienneté et à la qualification des agents.
- Le fort soutien à la vie associative, culturelle et sportive (120 000 €),
- Un engagement pour l'emploi, l'insertion et la formation avec la finalisation de LINARI II. Cet engagement passe aussi par le subventionnement de la mission locale et le soutien aux entreprises d'insertion (CAT, IMPRESA, ADAL 2B), l'accueil des rencontres pour l'emploi (CCI, ADEC, MISSION LOCALE).
- L'organisation d'une véritable programmation de la saison estivale, 110 000 € (nettoyage de la plage, poste de secours, ponton, tapis de mise à l'eau, aqua parc, nager grandeur nature, shopping de nuit, navette estivale, ...),

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

- Le développement de l'offre de santé sur le territoire devrait se concrétiser cette année avec l'installation de consultations avancées de l'hôpital de Bastia et la mise en place d'une maison médicale de garde.
- La contribution au développement et à la promotion touristique de notre commune par le reversement de la taxe de séjour à l'Office de tourisme (214 018 €). Il est à noter que depuis le 1^{er} janvier 2017 cette compétence relève de la communauté de communes, mais la commune continue à reverser la taxe de séjour à l'Office du Tourisme.
- Le développement d'une politique sociale toujours plus solidaire pour les personnes en difficultés ainsi que pour nos anciens (35 000 € de subvention soit +15 %), avec l'organisation d'un thé dansant pour Noël, d'une soirée chants corses en Juin, d'une distribution de colis pour les fêtes, d'un voyage pour Rome.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

L'épargne brute, ou capacité d'autofinancement, représente la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement (sans les amortissements ni cessions), établie en 2018 à 1 115 311 €, en augmentation par rapport à 2017 (719 232 €), ce qui demeure très satisfaisant, puisqu'elle représente 27 % des recettes réelles de fonctionnement (le seuil de référence étant fixé à +15%).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

b) La section d'investissement

En 2017, les dépenses réelles passent de 1 594 982 € à 4 381 645 €

Et les recettes de 3 874 636 € à 951 390 €.

- La commune de Ghisonaccia a poursuivi son programme ambitieux d'investissement en 2017 et la programmation d'équipement et de travaux continuera sur l'exercice 2018 avec par exemple les opérations phares suivantes :
 - Le développement des services publics sur la ville avec :
 - la nouvelle mairie qui permettra de regrouper les services de la ville et ceux de la communauté de communes va pouvoir être relancée suite à la révision du PLU,
 - la construction d'un pôle enfance qui permettra d'accueillir une crèche de 55 berceaux, et l'extension du centre de loisirs et du centre social de l'AFARIF.
 - Réflexion sur la conception et la réalisation d'un CTM pour l'accueil des services techniques.
 - le maillage de la vidéo protection sur la ville.
 - la réalisation de la première tranche du nouveau cimetière.
 - la réflexion sur la construction ou l'extension d'un nouvel équipement scolaire.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

- Le maintien de la politique d'acquisition foncière qui, de part la revente ou la location générera des recettes. Il s'agit des logements LINARI II, du lotissement TERESA, de la propriété CERVETTI, ...
- L'aménagement du territoire pour renforcer le service public local. Une attention toute particulière devra être portée à la construction du complexe sportif de plein air qui viendra compléter l'équipement existant destiné aux sports d'intérieur. En effet, face à la vétusté du stade un effort est nécessaire pour que le sport et les associations disposent d'installations de qualité. Sans cet effort, la vie de l'USG semble menacé. Enfin il s'agira aussi de finaliser les aménagements de LINARI II (mobilier, salle de visio conférence, ...).
- La réalisation de jardins partagés
- La poursuite du programme d'entretien, de réfection et création des voiries et des trottoirs, sur les hameaux de Ghisonaccia Gare et de Saint Antoine comme en centre ville (strada nova) ainsi que l'aménagement de la place de l'ancienne école de Saint Antoine.
- La poursuite de l'extension et de l'amélioration de l'éclairage public
- La continuation de notre schéma directeur des eaux pluviales,
- Poursuite des travaux d'assainissement réalisés sur le budget annexe (M49).
- Extension du réseau des eaux usées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication en 14/02/2018

c) L'endettement

- Depuis plusieurs années, le programme d'investissements entrepris par la Municipalité a été en partie financé par l'emprunt.
 - Avec un stock de dette au 1^{er} janvier 2018 de 3 594 915 €
 - 86 602 € de remboursement d'intérêts
 - 116 923 € de remboursement de capital
- Le niveau de supportabilité de l'endettement d'une collectivité locale se mesure à partir d'un ratio, appelé capacité de désendettement. Ce ratio, qui rapporte l'épargne brute à l'encours de dette permet d'identifier, en nombre d'années d'épargne brute, l'endettement de la collectivité locale. Il permet de répondre à la question suivante : en combien d'années une collectivité pourrait-elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement.

■ La capacité de désendettement reste cette année très bonne : l'encours de dette représente 3 années d'épargne brute au 31 décembre 2017, sachant qu'entre 8 et 10 ans la situation est considérée comme très saine, que la zone « de vigilance » commence généralement autour de 11-12 années, et qu'au-dessus de 15 ans, la situation devient véritablement préoccupante, proche du surendettement.

■ La stratégie de la municipalité en matière d'endettement sera de maintenir cette capacité à un niveau très satisfaisant, cela nous laissant de belles marges de manœuvre pour les projets à venir ...

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

■ Caractéristiques de la dette au 1^{er} Janvier 2018

- La dette globale est de 3 594 915 €
- Son taux moyen passant de 2.76 % à 2.64 %.
- La répartition de la dette est de 100% en taux fixe

Ces emprunts, sont, pour partie consacrés à la politique d'acquisition foncière menée par la municipalité.

- Pour certains les loyers générés permettent le remboursement des intérêts (Donsimoni – La Poste – LINARI II)
- Pour d'autres, la totalité de l'emprunt sera remboursé par la revente des lots (Fitelle – Teresa)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

C) CONCLUSION

- L'ensemble des ressources dégagées pour notre Budget Primitif 2018 permettra de conforter, voire d'amplifier, le projet de ville sur lequel la majorité municipale s'était engagée en 2014. Notre ambition commune n'a pas changé, nous œuvrons pour l'amélioration du quotidien de tous nos concitoyens. D'abord pour Ghisonaccia bien-sur mais nous assumons aussi notre rôle de bourg centre. Nos projets auront ainsi, dès que cela en sera possible, un rayonnement territorial en matière de sport, de santé, ...
- A notre échelle et dans un contexte macro-économique contraint, nous devons avoir comme impératif la préservation du pouvoir d'achat des habitants de notre ville. Ce qui suppose que pour la 10ème année consécutive, en dépit des baisses de dotation, soit de nouveau gelé le taux des impôts locaux (16.04% pour la taxe d'habitation et 3.58% pour la taxe foncière). Ce principe de protection des habitants s'accompagne, de fait, de la défense d'un service public local de qualité. Celui-ci se décline tant en fonctionnement qu'en investissement dans tous les secteurs et à tous les âges de la vie de nos concitoyens. D'autant que la situation financière de la ville, nous offre encore de belles perspectives dans nos projets ce qui est loin d'être le cas pour grand nombres de communes.
- Ce budget 2018 sera donc construit avec pour objectif principal de maîtriser encore un peu plus les dépenses de fonctionnement afin de dégager des marges de manœuvre suffisantes pour nous permettre de continuer à investir pour l'avenir des habitants de Ghisonaccia.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

D) LES BUDGETS ANNEXES

1) Budget Assainissement 2017.

Le budget d'assainissement 2017 a été exécuté conformément aux prévisions en section d'exploitation.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	174 823.23 €	317 385.05 €
Recettes	255 594.30 €	998 848.33 €
Résultats 2017	80 771.07 €	681 463.28 €

Ont été réalisés:

- Des travaux pour l'amélioration du traitement de la STEP (lagune) - 27 000 € ,
- L'extension de réseaux du Nieluccio – 133 655 €,
- Des curages et inspections télévisuelles – 13 300 €,
- Des honoraires de maîtrise d'œuvre, ...

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

Il est noté en recettes :

- Le versement de la prime de l'Agence de l'Eau – 69 996.94 €,
- Le remboursement du sinistre de la station d'épuration – 177 908.31 €
- La FCTVA pour 39 066.30 €,
- La taxe de raccordement pour 58 100 €.
- La redevance versée par le fermier – 50 882 €
- Assurance de la STEP prise en charge par le fermier.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

2) Budget CCAS 2017

Le budget du CCAS a été réalisé pour un montant de 26 465.20 € en dépenses et 35 792.48 € en recettes soit un excédent reporté de 9 377 €.

Le CCAS a diversifié ces actions :

- La participation financière pour les personnes âgées à la téléalarme (1 900 €)
- Les aides financières (Alimentaire, EAU, EDF, ...),
- Les services et animation du PAM (4 620 €),
- Les repas et coffrets aux personnes âgées (11 079 €),
- La participation au transport pour sortie (3 188 €)

La subvention de la ville, dite « subvention d'équilibre », sera maintenue pour 2018.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2018

Publication : 14/02/2018

3) Budget du lotissement Fitelle

Un budget annexe a été créé pour le lotissement. Le prix de l'acquisition du terrain s'élève à 182 400 € (9134 m²).

En 2017, 32 076 € de travaux ont été effectués et 6 lots ont été vendus pour un montant de 288 417 €. Il reste 3 lots à encaisser sur le budget 2018.